



HAL
open science

L'atome en héritage

Guillaume Grandazzi

► **To cite this version:**

Guillaume Grandazzi. L'atome en héritage. Grandazzi Guillaume; Lemarchand Frédéric. Les silences de Tchernobyl: l'avenir contaminé, 230, Editions Autrement, pp.120-130, 2004, Collection Mutations, 978-2746704916. hal-02126091

HAL Id: hal-02126091

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02126091>

Submitted on 10 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grandazzi G., « L'atome en héritage », in : Grandazzi G. et F. Lemarchand (dir.), *Les silences de Tchernobyl. L'avenir contaminé*, Paris, Éditions Autrement, n° 230, 2004, p. 120-130 (réédition en 2006, p. 203-212).

L'atome en héritage

Guillaume Grandazzi

Tchernobyl est le lieu de deux désastres, avait remarqué l'écrivain allemand Lothar Baier. En effet, c'était le nom d'un village juif d'Ukraine qui fut anéanti, avec ses habitants, pendant la Seconde Guerre mondiale par l'armée allemande. Finalement, quelque quarante ans plus tard, même son nom lui aura été enlevé, qui n'évoque plus désormais que la catastrophe survenue en 1986. « C'est ainsi que Tchernobyl symbolise à sa manière cet *âge des extrêmes* que représente, pour l'historien Éric Hobsbawm, le XX^e siècle, siècle du génocide et de l'allumage du feu atomique »¹.

En Biélorussie, les troupes hitlériennes ont incendié 619 villages et exterminé leur population ; plus de quatre cents d'entre eux furent reconstruits après la guerre, mais 186 ont définitivement disparu. À une cinquantaine de kilomètres de Minsk, la capitale, sur le site de la petite localité de Khatyn, dont les 161 habitants furent brûlés vifs avec leur village un jour de mars 1943, un mémorial a été aménagé afin de perpétuer le souvenir de ce massacre dont un unique survivant put témoigner. Au-delà de cette tragédie emblématique, c'est en mémoire des centaines de villages détruits par le feu, des milliers d'autres rasés par les bombes, et des 2 200 000 victimes biélorusses du nazisme – soit un quart de la population de la République – qu'ont été érigés les monuments qui composent le mémorial de Khatyn.

Suite à la catastrophe de Tchernobyl, dans cette seule République, ce sont plus de 3 600 villes et villages qui se sont retrouvés situés en « zone contaminée »² où vivaient alors, ironie des chiffres, 2 200 000 personnes, soit un Biélorusse sur cinq. Près de 500 localités des territoires les plus contaminés ont fait l'objet de mesures d'évacuation ou de relogement obligatoire et sont promises à la destruction. L'entreprise d'État « Radon », chargée de les faire disparaître, en a déjà démolit et enterré environ un tiers et poursuivra, pendant des années encore, son travail de démolition programmée de ces villages perdus, ruines de la première catastrophe majeure de l'industrie nucléaire civile, dont les noms sont effacés des cartes au fur et à mesure de leur disparition.

Ainsi, bon nombre de villages de Biélorussie sont également le lieu de deux désastres. Deux fois anéantis, par le feu et par l'atome. Mais cette seconde fois, seul leur « enterrement » est envisagé, aucune perspective de reconstruction, sauf à un horizon – qui dépasse la temporalité propre aux générations humaines – déterminé par la lente décroissance de la radioactivité ambiante qui rend ces lieux irrémédiablement inhabitables. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, tous les 26 avril, certains des habitants qui furent contraints d'abandonner leurs maisons trop contaminées se rendent à Khatyn où ils peuvent retrouver, parmi les noms des 433 localités incendiées et reconstruites après la guerre qui figurent sur un

¹ Lothar Baier, « L'après-Tchernobyl. Approche d'un état des lieux », *Agone*, n°15, 1996, pp. 155-160. Éric Hobsbawm est l'auteur de *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Paris, Complexe, 1999.

² Il s'agit des territoires officiellement considérés comme étant contaminés, c'est-à-dire où la contamination par le Césium 137 est supérieure à 37 000 becquerels par mètre carré, soit un curie par kilomètre carré selon l'ancienne unité de mesure.

des monuments, une des rares traces qui subsiste de leur village disparu, dont les nouvelles cartes ne mentionnent plus l'existence. La coïncidence désastreuse qui soutient cette pratique faisant aussi et contre toute attente de ce mémorial, haut lieu de martyrologie de la terreur nazie en Biélorussie, un lieu de mémoire – non officiel – de la catastrophe de Tchernobyl.

Il existe des monuments, dans les districts contaminés de la République, spécialement érigés en mémoire de ces villages perdus. D'autres sont dédiés aux victimes de la catastrophe, essentiellement aux « liquidateurs », ces « héros » de Tchernobyl sacrifiés pour juguler l'incendie du réacteur après l'explosion et limiter l'ampleur du désastre. L'écrivain Svetlana Alexievitch a fait part du sentiment de malaise que suscitent chez elle ces monuments, conçus sur le modèle de ceux destinés à entretenir le souvenir des victimes de guerre et qui nous sont si familiers tant ils s'inscrivent dans notre culture, à l'Ouest comme à l'Est, et renvoient à des pratiques mémorielles communément partagées et intériorisées. Elle y voit un des signes de l'inadaptation de la culture à la nouveauté radicale à laquelle nous expose et nous confronte la catastrophe, et l'inadéquation de nos références passées pour appréhender ce monde nouveau, produit de la réversibilité négative du développement technoscientifique, dont l'actualité nous plonge dans le futur. Ce même sentiment de malaise face à cette forme de mise en scène de la mémoire de la catastrophe, le journaliste et écrivain Robert Jungk l'avait ressenti lors de son voyage à Hiroshima, une dizaine d'années après l'explosion de *Little Boy*, événement qui devait marquer notre entrée dans « l'âge atomique ». Ainsi, écrivait-il, « les monuments commémoratifs d'Hiroshima, ce ne sont pas les constructions officielles, mais bien les survivants qui portent gravé dans leur chair et dans leur sang le souvenir brûlant de “ce jour-là” ». Et si, après ce premier désastre de l'ère nucléaire, il fut rapidement possible d'envisager la reconstruction de la ville, les survivants furent peu à peu, quant à eux, « réduits à l'état de ruines humaines, de ruines dont le délabrement empirait de jour en jour »³. L'agonie silencieuse des liquidateurs depuis 1986, dont beaucoup sont morts aujourd'hui, rend de fait dérisoire toute tentative de rendre compte de leur « sacrifice » selon une logique commémorative. En laissant aux monuments commémoratifs le soin de porter la mémoire, ces derniers libèrent, comme l'ont montré de nombreux travaux sur la question dans des contextes variés, de l'obligation du souvenir et du travail de mémoire et, paradoxalement, favorisent l'oubli⁴.

Si Tchernobyl a amené la Biélorussie à engager des actions de patrimonialisation, c'est essentiellement dans l'objectif d'identifier, recueillir et préserver des éléments du patrimoine historique et culturel national menacés du fait de la contamination massive de vastes territoires et du relogement d'une partie de la population. À l'instar d'autres événements désastreux, comme les guerres ou les catastrophes naturelles, Tchernobyl est également apparu de ce point de vue comme une catastrophe de la mémoire, qui aura conduit les autorités à mettre en œuvre, à partir de 1991, un programme de recension et de sauvegarde de l'héritage archéologique, architectural et ethnographique, dans un contexte où l'effondrement du système soviétique et l'accès de la République à l'indépendance posait à nouveaux frais la question de l'identité nationale, jusqu'alors peu investie.

Le sociologue Henri-Pierre Jeudy s'est attaché, dans plusieurs de ses ouvrages, à saisir les liens qu'entretiennent catastrophe et conservation patrimoniale. Une fois survenu,

³ Robert Jungk, *Vivre à Hiroshima*, Paris, Arthaud, 1960, pp. 236-237 et 305-306.

⁴ Dans le cadre d'une analyse du processus commémoratif post-accidentel en France, Gaëlle Clavandier a montré que lors des commémorations, ce n'est pas tant la mémoire de l'événement qui prédomine que l'oubli du drame. Voir Gaëlle Clavandier, « Le processus commémoratif post-accidentel. Une mémoire fondée sur l'oubli du drame », *Socio-Anthropologie*, n°9, 2001, pp. 27-43.

l'événement catastrophique est perçu comme une injonction à sauver ce qui peut l'être encore ; et en tant qu'éventualité redoutée, il semble constituer le moteur de la frénésie patrimoniale qui agite nos sociétés, de plus en plus vulnérables aux maux qu'elles produisent et où la catastrophe apparaît comme une figure du destin. À tel point qu'on pourrait se demander si la conservation patrimoniale n'a pas pour « finalité secrète de nous préparer à des situations post-catastrophiques », ce qui inviterait à proposer une nouvelle définition du patrimoine, lequel serait alors « un gigantesque potentiel de moyens de survivre après le désastre »⁵.

L'attention portée à la question du patrimoine, dans le contexte post-accidentel notamment, soulève également d'autres interrogations. On peut y voir en effet une tentative, vraisemblablement désespérée, visant à réintroduire de la continuité là où, précisément, c'est la notion de rupture qui semble s'imposer. Car la catastrophe de Tchernobyl ne s'inscrit pas dans la continuité historique mais constitue bel et bien une rupture dans la temporalité. Une des premières à avoir exprimé cette idée est certainement Alla Yarochinskaya qui, dès le début des années quatre-vingt dix, écrivait : « En ce jour du 25 avril 1986, [...] nous ne savions pas, et personne ne le savait sans doute encore, que quelques heures plus tard, il se passerait près de là une chose qui nous transformerait à jamais, qui transformerait cette terre ancienne et merveilleuse, cette forêt, ces champs, ces prairies, toute la vie. Et que désormais, la vie sur Terre ne se diviserait plus seulement en époques, en ères, en civilisations, en religions, en régimes politiques, mais aussi en "avant" et "après" Tchernobyl. La Terre ne serait plus jamais ce qu'elle était avant le 26 avril à 1 heure 24 minutes... »⁶.

Cette capacité à briser le temps humain, ouvrir un gouffre entre le passé et le futur, et menacer de rompre le lien entre les générations semble constituer une caractéristique de tout événement véritablement catastrophique⁷. Pour qualifier l'irruption d'une nouvelle forme de la durée historique, le philosophe Alain Brossat a introduit quant à lui la notion de « temps rompu ». Les événements désastreux qui ont fait brèche dans le cours du vingtième siècle entretiennent un lien qu'il s'agit précisément de penser, plutôt que de les saisir dans leur singularité. S'attachant alors à rapprocher la Shoah et Hiroshima, il remarque que leur équivalence catastrophique repose sur leur « égale propriété de couper en deux le temps historique de la modernité : il y a, du point de vue de la culture et de l'histoire des hommes, un avant et un après Hiroshima comme il y a un avant et un après Auschwitz »⁸. Ces événements recèlent ainsi une dimension inaugurale, en ce sens que le cours antérieur des choses ne peut être rétabli. Il en va sans aucun doute de même avec la catastrophe de Tchernobyl, événement qui, à l'instar des deux précédents, ne s'achève ni ne s'interrompt jamais et partage avec eux le statut de « catastrophes inépuisables ». Cependant, rares sont ceux qui ont pris la mesure de cette équivalence catastrophique et, poursuivant l'argument précédent, ont suggéré un rapprochement entre Auschwitz, Hiroshima et Tchernobyl⁹. Les raisons sont nombreuses qui vont à l'encontre de toute tentative d'un tel rapprochement. D'abord une certaine acception de la notion de singularité, d'unicité ou de spécificité de ce type d'événements, qui peut parfois mener aux écueils de la sacralisation, laquelle proscrit toute mise en relation. À l'inverse, et peut-être plus dangereux encore, le processus de

⁵ Henri-Pierre Jeudy, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens et Tonka, 2001, pp. 14-15. Voir également *Le désir de catastrophe*, Paris, Aubier, 1990, ainsi que sa contribution à ce numéro.

⁶ Alla Yarochinskaya, *Tchernobyl, vérité interdite*, La Tour d'Aigues, Artel / Éditions de l'Aube, 1993, p. 8.

⁷ Krzysztof Pomian, « Catastrophe », *Enciclopedia Einaudi*, Turin, vol. 2, 1977, p. 789.

⁸ Alain Brossat, « Si loin, si près, Hiroshima et Auschwitz », in : M. M. Todeschini (dir.), *Hiroshima 50 ans. Japon – Amérique : mémoires au nucléaire*, Autrement, Collection Mémoires, n°39, 1995, p. 221.

⁹ Ainsi que le propose par exemple Paul Virilio dans cet ouvrage.

banalisation de la catastrophe de Tchernobyl interdirait quant à lui d'envisager un lien quelconque avec ces « véritables » catastrophes du vingtième siècle que sont le génocide et l'utilisation de l'arme nucléaire¹⁰. On pourrait également mettre en avant la distinction entre nucléaire militaire et nucléaire civil et insister sur le fait qu'il s'agit de désastres résultant de décisions politiques réfléchies dans un contexte historique particulier d'un côté, et d'un accident lié à la défaillance des technologies mises en œuvre et à l'irresponsabilité des opérateurs de l'autre, pour justifier l'inanité de toute volonté visant à relier ces événements. Néanmoins, ce serait oublier que Tchernobyl n'était pas seulement une centrale destinée à produire de l'électricité mais produisait aussi le plutonium nécessaire à la fabrication des armements nucléaires soviétiques ; et que, par ailleurs, la question des responsabilités politiques et scientifiques dans le cadre de la gestion accidentelle et post-accidentelle ne permet pas de renvoyer la catastrophe de Tchernobyl et ses conséquences dans le seul registre du hasard ou de la fatalité.

Ainsi, le souci du patrimoine qu'ont manifesté les autorités biélorusses depuis 1991 peut apparaître comme une forme de dénégation ou de conjuration de ce gouffre ouvert par la catastrophe, de cette temporalité brisée, comme s'il s'agissait finalement de faire communiquer le *temps d'avant* et le *temps d'après*, de réaffirmer le lien qui unit les générations alors même que, dix-huit ans après l'accident, ceux qui n'auront connu que la vie après Tchernobyl commencent à atteindre l'âge adulte et que se pose avec force la question de la transmission – biologique et culturelle – de cet héritage négatif à leur descendance. Mais en cherchant à favoriser la transmission d'un héritage pré-catastrophique, l'enjeu semble être de contribuer, ce faisant, à la continuité de la vie – ou à en donner l'illusion – et à l'édification des générations futures. En somme de faire *comme si* le lien entre le passé et le futur n'avait pas été rompu par ce « triptyque accidentel » que constitue Tchernobyl, qui est tout à la fois, comme le souligne Virilio, accident de la substance, de la connaissance et de la conscience, ou encore « une rupture historique sans référence à la succession »¹¹. Les travaux d'anthropologie de la mémoire ont montré pour leur part que dès lors qu'il est question de transmission, on peut s'interroger sur ce qui prévaut, à savoir si c'est le contenu transmis ou plutôt le lien social que noue la transmission. En l'occurrence, les diverses modalités par lesquelles est assurée la transmission visent peut-être moins, finalement, « à transmettre *une* mémoire qu'à faire entrer dans *les* mémoires la croyance du corps social en sa propre perpétuation, la foi dans des racines communes et un destin partagé »¹². Toutefois, malgré les efforts entrepris dans cette perspective et desquels participent les différentes mises en scène de la mémoire de la catastrophe, il est probable, comme l'a suggéré Svetlana Alexievitch, que Tchernobyl supplante toute l'histoire de la Biélorussie pour rester dans la mémoire collective de l'humanité comme son unique événement...

En tant qu'événement passé dont les conséquences se déploient dans une temporalité indéterminée, Tchernobyl demeure un événement inachevé, impossible à circonscrire – « on ne peut l'embrasser, on peut seulement le suivre », remarquait encore l'auteur de *La supplication* – et les tentatives d'en dresser le bilan ne pourront jamais être que provisoires. Impossible de tourner la page, de passer à autre chose, d'en voir le bout. Tout au plus pourra-

¹⁰ « L'histoire du monde industriel moderne a été marquée à de nombreuses occasions par des catastrophes comparables à l'accident de Tchernobyl, voire plus graves », peut-on lire par exemple dans un rapport de l'OCDE. Cf. Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE, *Tchernobyl. Dix ans déjà. Impact radiologique et sanitaire*, Paris, 1996.

¹¹ Paul Virilio, *Ce qui arrive*, Catalogue de l'exposition présentée à la Fondation Cartier pour l'art contemporain, Actes Sud, 2002, p. 201.

¹² Joël Candau, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, 1996, p. 110.

t-on tenter de minimiser ses conséquences à long terme, améliorer la connaissance des effets des faibles doses sur la santé et s'attacher à les prévenir. Car la présence invisible, obsédante et irrémédiable de la contamination ne laisse en définitive d'autre choix, à des millions de personnes, que celui de vivre avec Tchernobyl, dans Tchernobyl, même si, pour beaucoup d'entre elles, le sentiment d'impuissance ressenti les amène surtout à essayer d'oublier Tchernobyl, à tenter de le confiner dans un passé qu'elles souhaiteraient révolu. Mais la catastrophe, en ce qu'elle appartient davantage au futur qu'au passé, proscribit résolument l'oubli, lequel ne peut être que délétère, même s'il peut permettre aux collectivités concernées la construction ou la restauration d'une image d'elles-mêmes globalement satisfaisante. D'ailleurs, il ne s'agit pas tant de se remémorer l'événement lui-même et ses conséquences passées que de garder en mémoire l'avenir que produit Tchernobyl et le présent qu'il conditionne ; tel est en effet un des nombreux paradoxes auxquels se trouvent confrontés les habitants des territoires contaminés¹³.

Cette posture, dans une certaine mesure, ne devrait pas nous paraître totalement étrangère car elle fait écho à celle que préconise par exemple le philosophe Jean-Pierre Dupuy, au terme de sa réflexion sur la notion de catastrophisme, qui suscite de nombreux débats depuis une vingtaine d'années et dont il s'est récemment attaché à montrer qu'elle était parfaitement rationnelle. Ainsi, dans un contexte – celui de nos sociétés dites développées – où se succèdent les crises environnementales et où le développement des technosciences apparaît toujours davantage comme une menace pour la survie de l'humanité, c'est la « mémoire de l'avenir » qui, selon lui, doit nous servir de guide pour fonder l'action présente et l'exercice de notre responsabilité. Ce n'est qu'à la condition que l'on considère que la catastrophe est inéluctable que nous serons en mesure d'agir « pour la prévenir dans le souvenir que nous avons d'elle »¹⁴. Et si l'on s'accorde sur cette acception minimale selon laquelle la mémoire signifie notre coprésence à des événements non contemporains, alors l'expression « mémoire de l'avenir » n'apparaît plus d'emblée comme une contradiction dans les termes.

Cependant, en Biélorussie comme dans les autres Républiques les plus touchées par les retombées radioactives, si le futur est davantage porteur de menaces que de promesses, la catastrophe reste, pour une part au moins, inscrite dans le passé, et ce ne sont que les conséquences de l'exposition des populations à la radioactivité qu'il convient de considérer comme inéluctables. Dans cette perspective, l'incertitude relative qui entoure les effets des faibles doses sur la santé devrait conduire à privilégier les hypothèses les plus pessimistes, afin de limiter, autant que faire se peut, l'ampleur du désastre sanitaire dans les années et les décennies à venir, que les travaux de nombreux scientifiques laissent augurer, de même que la dégradation d'ores et déjà préoccupante de la santé des populations – notamment des enfants – qui vivent en territoire contaminé. De la même façon, dans la situation post-accidentelle, l'anticipation des conséquences potentielles de l'action présente ne permet pas à elle seule de prévenir les menaces redoutées, en raison du caractère stochastique des effets prévisibles de l'exposition aux rayonnements ionisants, qui sont de fait prévisibles globalement, mais pas pour les individus. On sait en effet que parmi les populations exposées suite à l'accident,

¹³ Pour une analyse à caractère sociologique et anthropologique des conséquences de la catastrophe sur la vie quotidienne dans les territoires contaminés, réalisée à partir d'enquêtes de terrain effectuées en Biélorussie entre 1997 et 1999, voir L. Bocéno, Y. Dupont, G. Grandazzi, F. Lemarchand, « Vivre en zone contaminée ou les paradoxes de la gestion du risque », *Innovations et sociétés*, n°1, Publications de l'Université de Rouen, 2000, pp. 41-64. On peut également se reporter au film tourné lors de l'une de ces missions et réalisé par David Desramé et Dominique Maestrali, *La vie contaminée*, 2001, disponible auprès de l'ACCAAN (Atelier Cinéma de Normandie, 57 rue Victor Lépine, 14300 Caen).

¹⁴ Voir Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002, p. 164.

qu'elles aient été plus ou moins fortement irradiées lors du passage du « nuage » ou qu'elles subissent une contamination chronique liée à la consommation de produits contaminés, un certain nombre d'entre elles développeront des cancers ou d'autres pathologies. L'épidémie de cancers de la thyroïde observable depuis plus de dix ans ne constitue vraisemblablement que la partie émergée de l'iceberg. Au-delà des incertitudes et des controverses concernant les estimations proposées par les experts quant au nombre et aux types de maladies attendues, les victimes potentielles sont pour leur part confrontées à une incertitude bien plus radicale et véritablement existentielle, rien ne permettant de déterminer précisément qui sera atteint, de quelle pathologie il s'agira exactement ni quand cela se produira. La catastrophe engendre ainsi ce qu'on pourrait appeler une *terreur stochastique*. Après Tchernobyl, nul ne peut prévoir qui sera le prochain, au sein d'une famille, d'une école, d'une usine, d'un kolkhoze ou d'un village, qui sera atteint par un cancer ou une autre pathologie radio-induite. Par ailleurs, l'incertitude concernant les doses reçues depuis 1986 par les populations ne permet pas de considérer que l'adoption, à titre individuel ou familial, de mesures fondées sur le principe de précaution et visant à limiter la confrontation au danger constitue à coup sûr une parade efficace à la détérioration de la situation sanitaire.

Pour les habitants des territoires contaminés, l'appréhension des risques liés à la vie au sein d'un environnement contaminé semble demeurer inqualifiable et, assurément, sans équivalent. Ainsi, une femme interviewée par Svetlana Alexievitch déclare-t-elle : « On nous demande si nous avons peur. Mais nous ne connaissons pas cette peur dont on nous parle, elle n'est pas inscrite dans notre mémoire. Je sais ce qu'est la peste, le choléra, la guerre. Mais qui sait ce qu'est Tchernobyl ». L'absence de repères, d'expériences, de références culturelles mobilisables face à cette situation inédite, si elle ne permet pas aux personnes concernées d'envisager de capacités d'action pour améliorer leur situation et être en prise sur leur environnement quotidien, ne semble pas même autoriser l'expression de sentiments qui restent alors confinés dans le registre de l'indicible. Et ce d'autant plus que toute manifestation d'angoisse ou d'anxiété relative aux conséquences de la radioactivité et à la présence de contamination a longtemps été considérée comme un signe de « radiophobie », soit une peur irraisonnée des radiations nécessitant la mise en œuvre de mesures de « réhabilitation psychologique ». Face à cette forme pernicieuse de culpabilisation de la souffrance psychique et de psychiatrisation des problèmes sanitaires, les victimes n'ont eu d'autre alternative que celle consistant à refouler leurs peurs et leurs inquiétudes, considérées comme illégitimes voire pathologiques, l'oubli et la dénégation apparaissant alors comme les modalités essentielles de « l'adaptation » à la vie après la catastrophe.

Inscrire la peur dans les mémoires, tel pourrait être l'enjeu majeur de la constitution de la catastrophe de Tchernobyl en tant qu'objet patrimonial. Transformer ce qui se donne à voir comme une angoisse diffuse et refoulée en peur qu'on pourrait qualifier d'heuristique, c'est-à-dire qui suscite l'action plutôt qu'elle ne paralyse ; favoriser un travail de mémoire afin de redonner du sens à l'enracinement dans ces territoires dévastés par l'atome ; engager une réflexion sur la notion de transmission et ses enjeux dans le contexte post-catastrophique : voilà quelques-unes des pistes qui semblent aujourd'hui devoir être explorées, alors que l'oubli de la catastrophe se conjugue avec la multiplication des signes de sa présence dans le présent. Et si l'enterrement des villages abandonnés vise aussi à faire disparaître les traces les plus visibles d'une perte irrémédiable – celle d'une époque et d'un monde révolus, ce n'est rien moins que la mémoire de ces territoires et des populations qui y vivent ou y ont vécu qui est ensevelie lorsque sont enterrées les maisons désaffectées. Au terme de ce processus, il ne sera plus possible d'affirmer, comme a pu le faire Alla Yarochinskaya : « Ce village, c'est un

monument. Un monument à Tchernobyl. Un monument au crime »¹⁵. Et de moins en moins nombreux seront les habitants qui pourront transmettre, aux générations futures en Biélorussie mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale, la mémoire de ces territoires sinistrés, quand bien même la construction de l'avenir n'exige pas tant la transmission d'un contenu que d'une manière d'être au monde, une façon de vivre dans la temporalité propre à la persistance de la contamination.

¹⁵ *Tchernobyl, vérité interdite*, op. cit., p. 34.